

Commission du Conseil communal

Préavis municipal n° 03/2021

Au Conseil Communal

1304 Cossonay-Ville

Cossonay-Ville, le 29.05.2021

**Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 03/2021
concernant une demande de crédit relative à l'étude et à la préparation du
projet d'un nouveau Vortex pour l'évacuation des eaux claires (EC) et du
réaménagement du ruisseau des Rochettes**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs ;

La commission désignée par le bureau pour étudier le préavis municipal n° 03/2021, composée des membres soussignés, s'est réunie aux dates suivantes :

20.04.2021 : Séance avec le bureau Holinger, Monsieur Moinat et la commission au complet

05.05.2021 : Séance avec Monsieur Moinat et la commission au complet

20.05.2021 : Séance interne avec la commission au complet.

25.05.2021 : Séance interne avec la commission au complet.

D'autre part, plusieurs membres de la commission ont rencontré Monsieur Moinat pour de petites séances improvisées, qui nous ont permis de détailler au mieux les quelques points qui étaient encore ouverts.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le bureau Holinger ainsi que Monsieur Moinat pour leurs réponses et leurs explications précises. La commission a finalisé le rapport par échange de mails.

Préambule :

Pour notre commune, une étape importante se présente : la construction de notre nouveau Vortex. Après plusieurs années d'études et de projets, il est maintenant impératif d'agir afin qu'une bonne partie de notre population ne souffre plus les désagréments dus au Vortex actuel, de toute évidence sous-dimensionné et par la même de se mettre en conformité avec le PGEE.

Pour aller de l'avant et selon les souhaits du conseil communal, nous allons voter un crédit d'étude nous permettant de :

- Finaliser le projet (phase 32)
- Préparer le dossier de mise à l'enquête (phase 33)
- Préparer la mise en soumissions des ouvrages
- D'analyser les soumissions rentrées
- Elaborer les contrats d'entreprise

Historique :

Pour rappel, les études pour la construction du nouveau Vortex ont commencé en 2012 avec le bureau d'ingénieur RIBI. Au terme de ces études, l'option d'un grand Vortex était plébiscitée par ce bureau. D'un montant très conséquent, la commune a examiné la possibilité d'un partenariat public privé en 2017, mais après analyse, elle y a renoncé très vite pour des raisons juridiques et techniques.

En 2019, la Municipalité a mandaté le bureau Holinger pour reprendre l'étude faite par le bureau d'ingénieur Ribl et y apporter une variante plus intéressante pour les futurs budgets communaux et remplissant pleinement tous les points du cahier des charges. C'est ainsi que la variante « nouveau Vortex » nous a été présentée au conseil durant l'année 2020.

Au cours de cette même année, plusieurs études plus approfondies ont été menées.



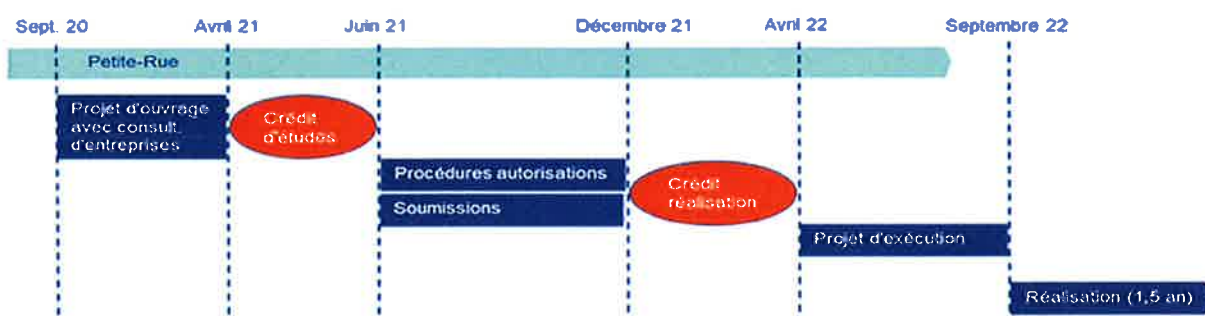
But du Préavis :

Initialement, la Municipalité aurait souhaité nous présenter une demande de crédit globale pour l'ensemble du projet (études +réalisation), mais différents nouveaux paramètres ont changé cette approche, notamment la possibilité d'avoir une subvention de l'Etat d'environ 60% sur la partie aménagement du ruisseau (Point 2 du devis général, frs 2.5 millions).

De plus, afin de garantir une sécurité maximale au niveau des coûts, il a été prévu de diviser le projet en deux phases à savoir :

1. Crédit d'étude (Préavis N° 3/2021)
2. Crédit de réalisation (sera voté en début d'année 2022), sur soumissions rentrées.

La commission salue cette décision qui permet à ce stade, de détailler au mieux les différents aspects techniques et économiques de la future réalisation.



1 Ouvrages hydrauliques	
Installation générale	300 000
Travaux préparatoires	382 000
Enceinte de fouille place de la Tannaz	516 000
Enceinte de fouille les Rochettes	424 000
Puits	1 662 000
Galérie pousse tube	2 369 000
Chambre de dissipation	291 000
Ouvrage hydraulique Place de la Tannaz	470 000
Tête d'aqueduc	35 000
Racc. Définitifs E C/E U	225 000
E.M., accès, serrurerie et ventilation	176 000
Instrumentation, installations électriques et de sécurité	84 000
Refection de la conduite d'eaux usées existante	100 000
Divers & imprévus	964 000
Total 1 : ouvrages hydrauliques	7 998 000
2 Aménagement du ruisseau	
Installation et travaux préparatoires	482 000
Nouveau ruisseau à l'aval du pont	994 000
Secteur jonction (y.c. pont + route)	163 000
Canal de jonction	35 000
Vallon boisé (y.c. comblement partiel)	492 000
Secteur embouchure	44 000
Divers & imprévus	288 000
Total 2 : aménagement du ruisseau	2 498 000
3 Frais supplémentaires	
Acquisitions de terrain (réserve)	60 000
Honoraires (ingénieurs, spécialistes) et frais annexes, estimé à 15%	1 574 400
Total 3 : Frais supplémentaires	1 634 400
Total net 1 + 2 + 3 (hors taxes)	12 130 400
Total TVA comprise (7.7%)	13 064 441
Total arrondi, "tout compris"	13 070 000

Tableau 1 : devis général du projet (y.c. divers & imprévus)

A titre d'information et pour la prochaine étape, un amortissement de plus de 30 ans (environ 50 ans) pourrait être envisager et négocier pour ce type d'ouvrage.

Synthèse du projet Nouveau Vortex :

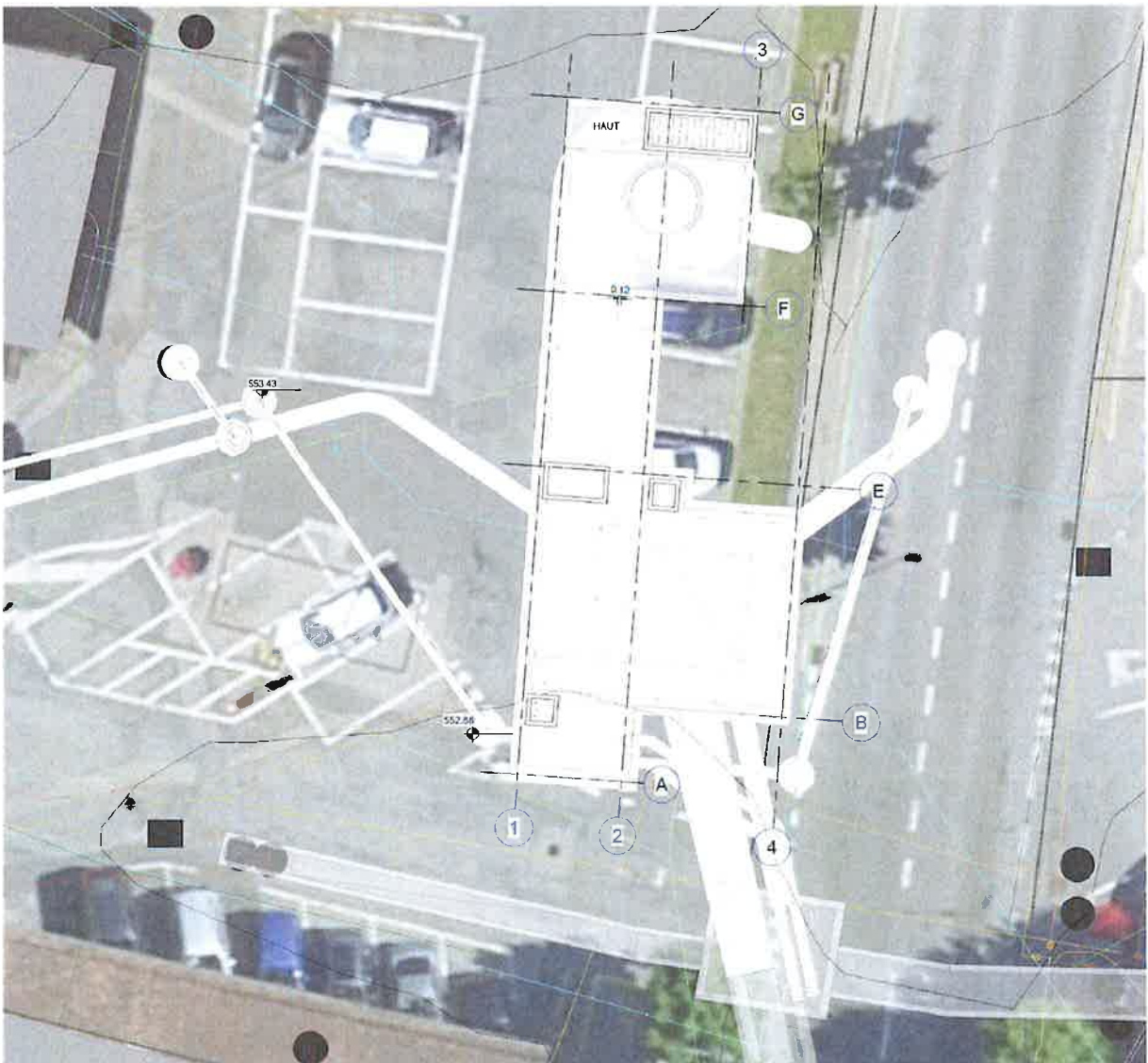
Le concept retenu par la municipalité en 3 points :

- 1- Premièrement la construction d'un nouveau vortex plus petit que la variante Ribi de l'époque mais comparable à l'existant dans les profondeurs et longueurs mais avec un débit d'une capacité de 12.6m³/s selon le PGEE pour évacuer les eaux claires. Parmi les points positifs du projet :
 - a. Aucune interruption du trafic ne sera nécessaire pendant la durée des travaux.
 - b. Il s'agirait du plus grand Vortex en Europe à notre connaissance et il serait possible selon les budgets rentrés de valoriser la place de la Tannaz avec une illumination du puits pour montrer aux citoyens les travaux réalisés.
 - c. Retour positif de tous les services de l'Etat concernés par le projet.
 - d. Financement du projet (partie ouvrage hydraulique) avec la taxe communale.

2- L'ancien Vortex, encore en bon état pourra être utilisé lors de futures maintenances ou lors d'épisodes pluvieux extraordinaires. En principe, cette configuration nous permettra d'éviter des inondations, même lors d'épisodes pluvieux très importants . (Plan de situation en dernières pages des deux Vortex).

3- Réaménagement du ruisseau des Rochettes.

- a. Nouveau tracé pour le ruisseau pour le dévier sur une zone où le terrain est de meilleure qualité pour éviter les glissements de terrain.
- b. Le nouveau tracé permettra une meilleure stabilité pour tout le versant
- c. Ecologiquement, une plus-value sera ajoutée au projet afin de permettre la création d'un corridor boisé à la végétation indigène, adapté et naturel entre la Venoge et la zone forestière en amont du projet.
- d. Financement du projet (Aménagement du ruisseau) par nos impôts.



Conclusion de la commission :

La commission approuve à l'unanimité le nouveau projet du Vortex. Les économies en rapport avec le grand vortex sont importantes et non négligeables pour notre commune. D'autre part les conditions du cahier des charges sont pleinement remplies.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'année 2019 a été marquée par d'importantes inondations sur la place de la Tannaz. En 2021, les travaux de réfection de la petite rue seront terminés et draineront ainsi de plus grosses quantités d'eau en direction du Vortex actuel. Le risque est que ces inondations se répètent lors de chaque gros orage. Il est donc urgent d'aller de l'avant.

De plus la commission tient encore à préciser que le crédit demandé aujourd'hui concerne uniquement les études et non les futurs travaux qui feront l'objet d'un nouveau préavis. La commission tient à signaler que le montant demandé pour ce crédit d'étude est déjà inclus dans le devis général (env. 13 millions de francs) présenté par Holinger. Il est déjà compris dans les honoraires globaux des bureaux d'ingénieurs (frs 1'600'000.00). C'est pourquoi, la commission a l'unanimité vous invite à accepter ce présent préavis pour que le projet du Vortex puisse enfin voir le jour. La population et les commerçants impactés ne méritent en aucun cas de revivre les pieds dans l'eau.

Annexe:

- plan de situation et profile en long.
- Concept d'évacuation des eaux de Cossonay (Puits à Vortex) du bureau Holinger.

CONCLUSIONS:

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

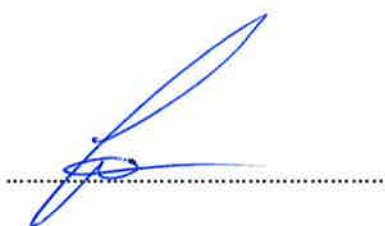
- Vu le préavis municipal N° 03/2021,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 458'00.- pour l'étude et la préparation du projet ;
- De financer ces travaux par les liquidités courantes de la Bourse Communale ;
- De porter la valeur de cet investissement, CHF 458000.-, à l'actif du bilan et de l'amortir au moyen d'un plan d'amortissement établi pour l'ensemble du projet.

Pour la commission :

Joey Dias (rapporteur) ;



José Noriega

.....

Jacky Creteigny

.....

Jean-Claude Challet

.....

Stephan Marzinotto

.....

